

CONSEIL SYNDICAL DU 4 FEVRIER 2020 MAIRIE D'AMPUIS (Salle des mariages)

COMPTE-RENDU

Séance du conseil syndical du 04 février 2020

Date de la convocation : 28 janvier 2020 Nombre de membres en exercice : 72 Nombre de membres présents : 42

Délégués titulaires: BANCHET Gérard, BAZILE Vanessa, CHARMET Michel, DELEIGUE Marc, DELORME Odile, DREVON Gilbert, KECHICHIAN Max, LAMBERT Gérard, MOREL Marielle, PELLOUX-PRAYER Pierre, TARDY Sébastien, THOMASSY Jean-André, APPRIEUX Angéline, BONNETON Gilles, CHARVET Francis, DELAY Jean-Louis, DI BIN Roberte, FANJAT Christian, GENTY Philippe, MONDANGE André, MONTEYREMARD Christian, NICAISE Claude, PONCIN Vincent, ROBERT-CHARRERAU Daniel, VIAL Gilles, BOURGET Vincent, DELAPLACETTE Philippe, LAMOTTE Thibaut, ROBERT Gérard, VIGIER Diane, SABATIER René, SAUZE Denis, DEVRIEUX Michel, FREYCENON Michel, METRAL Patrick, FERRAND André.

Délégués suppléants : CLERC Alain, JAUD-SONNERAT Marie-Pierre, KOCALEVIOS-RAVEL Christelle, VIDOR Blandine, BONNET Céline, DECORME Aline.

Techniciens et autres présents : LIOGIER Nelly, ROHNER Pauline, MASSON Gaëlle, LANSOU Cédric, LE JEUNE Cédric.

Rapporteur: Philippe DELAPLACETTE

Ordre du jour :

1 - Introduction

- → Validation du compte-rendu du conseil syndical du 28 novembre 2019
- → Approbation de l'ordre du jour

2 - Budget 2020

→ Délibération D-2020-01 : Débat d'Orientation Budgétaire

3 - Candidature du SMRR pour les « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN)

→ Délibération D-2020-02 : Autorisation du président à présenter la candidature du SMRR en tant que « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN)

4 - Mutualisation de moyens et services avec Rives Nature

→ Délibération D-2020-03 : Autorisation au président à signer la convention partenariale de mutualisation de services et de moyens entre le SMRR et Rives Nature

5 - Questions diverses





1 - Introduction

- Validation du compte-rendu du conseil syndical du 28 novembre 2019
 - → Le compte-rendu est validé à l'unanimité
- Approbation de l'ordre du jour
 - → L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2 - Budget 2020

Un document synthétique retraçant les orientations budgétaires pour l'année 2020 est présenté afin de donner lieu à débat avant le vote de la délibération.

• Délibération D-2020-01 : Débat d'Orientation Budgétaire

Philippe Delaplacette évoque le recours engagé à l'encontre des commissaires enquêteurs, lié au coût très élevé de leurs honoraires dans le cadre de l'enquête publique (près de 120 000 euros chargés).

Pour rappel, les charges patronales et les charges salariales doivent être réglées par les collectivités.

Le dossier du recours a été transmis par le Tribunal Administratif de Grenoble au TA de Lyon. Le SMRR est en attente du mémoire en réponse du TA de Lyon.

Dans l'attente, un sondage a été réalisé auprès d'autres Syndicats Mixtes de Scot pour obtenir des éléments de comparaison quant au coût des enquêtes publiques. Il s'avère que le coût de l'enquête publique du Scot Rives du Rhône dépasse de loin les montants ayant jusqu'ici pu être demandé, y compris sur des Scot bien plus importants.

Max Kéchichian demande des informations complémentaires sur l'étude « lotissements denses » envisagée en 2020.

Cédric Le Jeune précise que cette étude s'inscrira en continuité du travail déjà engagé depuis plusieurs années : étude sur les marchés immobiliers avec Adéquation, puis étude sur l'opérationnalité des OAP. Cette étude vise à décrypter les difficultés rencontrées dans le la cadre de la réalisation de lotissements denses. L'objectif étant de mettre autour de la table tous les acteurs concernés pour améliorer la qualité et l'intégration de ces lotissements.

Pour Philippe Delaplacette ces études servent aussi à négocier avec les services de l'Etat et à justifier certaines postures.

Le budget présenté est sain et le SMRR a la capacité technique et financière de porter certaines études pour le compte des EPCI ou de certains territoires, en fonction des besoins exprimés.

Le Conseil Syndical acte à l'unanimité le fait qu'll a bien débattu ce jour des orientations budgétaires.

3 - Candidature du SMRR pour les « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN)

• Délibération D-2020-02 : Autorisation du président à présenter la candidature du SMRR en tant que « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN)

Les TEN constituent le volet local d'un dispositif, le « Plan National pour la Biodiversité », lancé par l'Etat en 2018. Dans le cadre d'un appel à projet pour 2020, le SMRR a été pré-sélectionné pour se porter candidat et de devenir « territoire engagé pour la nature ».

Ce dispositif permettra essentiellement une mise en réseau sur les questions de biodiversité et n'entrainera pas d'engagement financier. Il n'apportera pas non plus de subvention directe, mais la labellisation TEN pourrait permettre par la suite d'en obtenir plus facilement via d'autres dispositifs.

Marie-Pierre Jaud-Sonnerat demande si il est possible que coexistent deux TEN à cheval sur un même périmètre, le Parc du Pilat étant lui-même engagé dans un TEN.

Cédric Le Jeune précise que les deux candidatures ont été réalisées de manière coordonnées et que cela ne pose pas de difficultés.

La délibération autorisant le Président à présenter la candidature du SMRR est validée à l'unanimité.





4 - Mutualisation de moyens et services avec Rives Nature

 Délibération D-2020-03: Autorisation au président à signer la convention partenariale de mutualisation de services et de moyens entre le SMRR et Rives Nature

Cette convention vise à officialiser l'hébergement de l'association Rives Nature dans les locaux du SMRR, avec mise à disposition de matériel et de personnel dans une logique de mutualisation de moyens.

Philippe Genty rappelle que l'activité de l'association est lancée. Une première réunion d'échange sur les attentes des uns et des autres et pour cadrer les attentes vis-à-vis de la personne recrutée à mi-temps a déjà été organisée.

Marielle Morel précise que la personne recrutée (Isabelle Muller) a déjà bien pris la mesure de son poste et compris les grands enjeux.

Il est rappelé que Rives Nature est au service des communes et du territoire, sur des compétences en biodiversité qui n'existent pas aujourd'hui dans les EPCI.

5 - Questions diverses

Philippe Delaplacette précise que le SMRR a été sollicité ces dernièrs semaines sur plusieurs projets commerciaux, dont certains posent des problèmes de compatibilité avec le Scot approuvé. Le Bureau continuera à être totalement transparent sur ces sujets.

Gérard Banchet rappelle son désaccord et son étonnement vis-à-vis des grandes enseignes qui poursuivent leur concurrence effrénée et cette volonté de poursuivre l'extension des zones commerciales périphériques.

La séance est levée à 19h00.

